



## **APPEL OUVERT A CANDIDATURE**

### **FICHE DE POSTE DU CHEF DU SERVICE DE**

### **L'ARCHITECTURE ET DE L'ARMATURE URBAINE**

### **AU DEPARTEMENT DES ETUDES**

#### **1- CONDITIONS EXIGÉES**

- A)** Etre classé (e) au moins à l'échelle 20 à l'Agence Urbaine ;
- B)** Titulaire d'un diplôme donnant accès à l'échelle 17;
- C)** Possédant une expérience d'au moins 2 ans;
- D)** Cependant, si la nécessité de service l'exige, une exception peut être faite aux dispositions du paragraphe précédent. Peuvent postuler à ce poste les Candidats classés au moins à l'échelle 17 à l'Agence Urbaine, et qui ont une ancienneté d'au moins dix ans de service effectif dans les Agences urbaines y compris au moins quatre (4) ans dans le grade mentionné.

#### **2- COMPETENCES REQUISES**

- Maîtriser l'étude des modèles d'architecture, du patrimoine architectural, son importance historique et culturelle ;
- Savoir mettre en place un document -guide en vue de l'aménagement des espaces libres et de l'implantation des grands équipements structurant la ville ;
- Savoir définir et programmer les besoins en équipement communautaires et en espaces libres des collectivités locales ;
- Maîtriser l'établissement d'un schéma d'armature des équipements prévus par les plans d'aménagement ;
- Savoir gérer l'interaction de son entité avec les autre entités du département et de l'agence urbaine ;
- Maîtriser les logiciels de dessin et conception de projets ;
- Maîtriser la conception des études relatives aux chartes architecturales et paysagères.

#### **3- DESCRIPTION DU POSTE**

Ce service a pour mission de se pencher sur l'étude des modèles d'architecture, l'élaboration de documents-guides pour l'aménagement des espaces libres, la définition et programmation des besoins en équipements communautaires et en espaces libres dans les Communes. Ces programmes concernent en particulier :

- Les zones sensibles soumises à des études particulières ; Le choix de l'emplacement des grands équipements communautaires (Gares, Sièges d'Administrations, terrains de sport, hôpitaux, facultés, équipements culturels... ;
- L'aménagement des espaces libres (carrefours, places, jardins, etc. ...) ; La recherche et l'état des modèles du mobilier urbain (kiosques, arrêt de bus, bancs, réverbères, fontaines ...) ;



- La concertation préalable avec tous les services extérieurs y compris les communes en collectant l'information sur la base d'un questionnaire.

Il s'agit également d'établir pour les administrations publiques un schéma d'armature des équipements prévus par les P.A. en menant des études particulières telles que :

- \* Le schéma d'armature culturel (théâtre, bibliothèque, salle d'exposition ...);
- \* Le schéma d'armature des équipements relevant de l'Education Nationale;
- \* Le schéma d'armature des équipements relevant de la Santé Publique;
- \* Le schéma d'armature des espaces verts.

**Le titulaire du poste sera responsable:**

- A)** du respect du contenu du pacte de bonne gestion ;
- B)** de l'animation des activités du service;
- C)** de l'organisation, de l'encadrement, de la coordination et du suivi des activités du service;
- D)** de l'élaboration du programme d'action du service et de sa réalisation;
- E)** de l'évaluation annuelle des actions conduites au sein du service;
- F)** de la gestion de manière rationnelle des ressources humaines et matérielles dont il est responsable (discipline, encadrement, rentabilité...).

**4- DOSSIER DE CANDIDATURE**

*Le dossier de la candidature est composé de:*

- A)** Une demande manuscrite portant avis du chef hiérarchique sur la compétence du candidat;
- B)** *Un curriculum vitae qui comprend les qualifications du candidat et un aperçu sur sa formation et sur son parcours professionnel, ainsi que les tâches et les fonctions qu'il a exercées;*
- C)** *Lettre de motivation;*
- D)** *Rapport détaillé sur le service;*
- E)** *Programme de gestion et de développement du service;*
- F)** *Engagement sur l'honneur (ci-joint);*
- G)** Copies des diplômes et attestations d'expérience.

**LES DOSSIERS DOIVENT ETRE DEPOSES OU TRANSMIS SOUS PLI FERME  
A MONSIEUR LE DIRECTEUR DE L'AGENCE URBAINE DE SETTAT  
11 BD HASSAN BP 532 SETTAT**

**AU PLUS TARD LE 20 FEVRIER 2025 A 15H 00MN**

